

MANUEL DE L'EXPOSANT



TABLE DES MATIÈRES

Horaire de l'événement	3
Coordonnées du Centrexpo Cogeco.....	3
Entrée des visiteurs	3
Livraison, adresse et chemin d'accès au débarcadère	4
Heures d'ouverture du débarcadère.....	4
Libellé de livraison.....	4
Montage et démontage	5
Montage	5
Service d'exposition	6
Circulation lors du montage	6
Démontage.....	6
Manutention et entreposage	6
Expédition et réception	6
Débarcadère	6
Transport de marchandises interne	6
Manutention	7
Entreposage.....	7
Sécurité.....	7
Premiers soins	7
Services exclusifs	7
Services alimentaires.....	7
Animaux.....	8
Assurances.....	8
Nettoyage et entretien ménager des kiosques.....	8
Règles de prévention des incendies	8
Matériaux interdits.....	8
Équipement électrique.....	8
Internet.....	8
Statut et règlement des expositions – par le promoteur	9

VOCA Bureau d'administration

825 rue St-Pierre, Terrebonne, Qc, J6W 1E6

Tél. : 450-965-9795 | www.vocamode.ca | info@vocamode.ca

Horaire de l'événement

HORAIRE L'ÉVÉNEMENT	DE	JEUDI 26 AOÛT	VENDREDI 27 AOÛT	SAMEDI 28 AOÛT	DIMANCHE 29 AOÛT	LUNDI 30 AOÛT	MARDI 31 AOÛT
Livraison Matériel							
Montage Kiosques Personnalisés		8h - 18h					
Montage Expositant			8h - 16h				
Ouverture salon*				8h30 - 18h	8h30 - 18h	8h30 - 17h	
Démontage**						17h - 22h	
Cueillette matériel***							8h - 12h

* Ouverture des portes pour les détaillants à 8h30.

Veillez-vous assurer de venir chercher vos clients à l'entrée du salon pour leur permettre l'accès à la salle avant l'heure d'ouverture officielle du salon.

** Aucun transporteur ne sera admis au quai d'embarquement avant 17h00.

*** Des frais seront appliqués pour tout retour de matériel effectué après 12h00 le mercredi 31 août.

Coordonnées du Centrexpo Cogeco



550, rue St-Amant, Drummondville (Québec) J2C 6Z3

Téléphone : 819-477-5880

Télécopieur : 819-477-5881

Site web : www.centrexpocogeco.ca

Entrée des visiteurs

550, rue Saint-Amant, Drummondville (Québec), J2C 6Z3

Directions :

- Prendre l'Autoroute 20
- À Drummondville, prendre la sortie 177, direction Boulevard Saint-Joseph/QC-143 S
- En **provenance de Montréal**, tournez à droite sur le boulevard St-Joseph. En **provenance de Québec**, tournez à gauche sur le boulevard St-Joseph (traversez le viaduc).
- Tournez à gauche sur le boul. René-Lévesque
- Tournez à droite sur le boulevard des Pins.
- **Prendre la 2^e entrée pour accéder au stationnement principal**

VOCA Bureau d'administration

825 rue St-Pierre, Terrebonne, Qc, J6W 1E6

Tél. : 450-965-9795 | www.vocamode.ca | info@vocamode.ca

Livraison

Adresse et chemin d'accès au débarcadère

550, rue Saint-Amant, Drummondville (Québec), J2C 6Z3

Directions :

- Prendre l'Autoroute 20
- À Drummondville, prendre la sortie 177, direction Boulevard Saint-Joseph/QC-143 S
- En **provenance de Montréal**, tournez à droite sur le boulevard St-Joseph. En **provenance de Québec**, tournez à gauche sur le boulevard St-Joseph (traversez le viaduc).
- Tournez à gauche sur le boul. René-Lévesque
- Tournez à droite sur le boulevard des Pins.
- **Prendre la 1re entrée pour accéder au débarcadère**

Important : Les portes de notre débarcadère sont de 10' de hauteur par 8'6 po de largeur. Le stationnement n'est pas permis au débarcadère. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué.

Le matériel fragile doit être clairement identifié à cet effet sur la boîte et le libellé de livraison

Heures d'ouverture du débarcadère

Date	Heures	Utilisation
Judi 26 août 2020	8h00 à 18h00	Media Systems, kiosques personnalisés, livraisons
Vendredi 27 août 2020	8h00 à 18h00	Exposants
Lundi 30 août 2020	17h00 à 00h00	Tous
Mardi 31 août 2020	8h00 à 12h00	Media Systems, kiosques personnalisés

Libellé de livraison

Nom de l'expéditeur

Adresse

Téléphone

Nombre de boîtes

Transporteur et numéro de téléphone

Centrexpo Cogeco Drummondville

550, rue Saint-Amant

Drummondville (Québec) J2C 6Z3

Entrée arrière (débarcadère)

Nom de la compagnie exposante

Numéro du kiosque

Personne responsable et no de téléphone

Important : Tout le matériel ou palette excédant 1 500 livres doivent obligatoirement indiquer le poids du contenu sur l'emballage.

VOCA Bureau d'administration

825 rue St-Pierre, Terrebonne, Qc, J6W 1E6

Tél. : 450-965-9795 | www.vocamode.ca | info@vocamode.ca

Montage et démontage

Tous les exposants devront se conformer et respecter les heures convenues pour le montage et le démontage des kiosques. Tout exposant s'installant ou livrant du matériel sans permission à l'établissement en dehors des heures confirmées se verra refuser l'accès au site et/ou facturer des frais d'entreposage et de manutention de matériel.

Montage

Vendredi 27 août 2021

8h00 à 16h00

Les exposants **doivent arriver au plus tard à 16h00 le vendredi 27 août pour le montage de leur kiosque et devront avoir quitté les lieux à 18h00** pour permettre l'installation des tapis d'allée. Toutes les boîtes de matériel devront être retirées du plancher à 18h00.

Démontage

Lundi 31 août 2021

17h00 à 22h00

Important : Il est STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER LES PORTES DU LOBBY SIGNATURE POUR LE MONTAGE ET LE DÉMONTAGE. Pour entrer ou sortir du matériel, les exposants doivent utiliser les portes du débarcadère.

Montage

Les exposants sont responsables du montage de leur kiosque et doivent s'assurer de prévoir la manutention requise pour leurs besoins.

Les exposants qui expédient directement du matériel au Centrexpo Cogeco Drummondville par l'intermédiaire d'un service de transporteur doivent s'assurer que ce dernier assure la livraison au stand directement par l'usage de chariots manuels. Advenant le cas où des appareils de levage seraient nécessaires, il est obligatoire de commander le service de manutention auprès de DEE pour livrer le matériel au stand. En tout temps, les exposants et transporteurs doivent respecter la réglementation relative à l'exclusivité de la manutention. Référez-vous à la section Manutention et entreposage pour connaître les détails.

Tout matériel laissé au débarcadère sera entreposé. Les frais relatifs à la manutention seront chargés au propriétaire du matériel à moins d'une entente spéciale prise entre le Centrexpo Cogeco Drummondville ou le promoteur/organisateur de l'événement.

Il est strictement interdit d'utiliser du ruban adhésif pour afficher ou pour maintenir en place du matériel. Seul le ruban adhésif de type exposition pourrait être toléré sur le plancher de béton des salles A, B ou C. Une pénalité au coût de 40 \$/heure/ressource sera facturée à l'exposant, advenant le cas où le personnel du Centrexpo doit effectuer le nettoyage.

VOCA Bureau d'administration

825 rue St-Pierre, Terrebonne, Qc, J6W 1E6

Tél. : 450-965-9795 | www.vocamode.ca | info@vocamode.ca

Service d'exposition

MediaSystems service d'exposition est mandaté par VOCA pour la location de kiosques, ameublement, ou main-d'œuvre. Pour ajouter de l'ameublement et des accessoires, veuillez contacter :



Mme Hélène Brosseau

Tél : 514-862-2634

Courriel : hbrosseau@mediasystems.ca

Site Internet : mediasystems.ca

Circulation lors du montage

Les exposants ou leurs mandataires seront tenus de suivre et de respecter les consignes des employés sur place et d'appliquer la réglementation de l'établissement en cas de manipulation de matériel lourd ou motorisé.

Démontage

Afin de respecter leurs collègues ainsi que les visiteurs sur place, **il est interdit de commencer le démontage de votre kiosque avant la fin du salon qui est prévue à 17h00.**

Les tapis d'allée doivent avoir été complètement retirés **AVANT d'utiliser les charriots.**

Les exposants sont responsables de démonter leur stand, d'emballer leur matériel et de bien identifier leurs boîtes. Les exposants sont également tenus de prévoir la manutention requise pour le retour de leur matériel.

Il est **interdit de sortir votre matériel par les portes de l'entrée principale à l'avant.**

Tout matériel non récupéré sera manutentionné et expédié par le transporteur officiel du Centrexpo Cogeco Drummondville. Tous les frais encourus seront à la charge du propriétaire du matériel.

Manutention et entreposage**Expédition et réception**

Le chargement ou le déchargement de marchandises, fournitures, équipements, matériaux, déchets ou détritiques ne devra se faire que par les portes, couloirs et quais désignés par l'établissement.

Débarcadère

Quatre quais de chargement et de débarquement sont prévus afin de minimiser le temps de montage/démontage. Ces derniers sont accessibles par l'arrière de l'établissement.

Pour le matériel de très grande dimension, deux portes d'une grandeur de 16' x 18' ont été prévues et sont accessibles par la salle C (côté du boulevard des Pins). Selon les événements tenus dans la bâtisse, il est possible que les portes accessibles via la salle C ne puissent pas être utilisées. Si besoin il y a, vous devez vérifier les possibilités d'usage avec le Centrexpo Cogeco. Les heures d'ouverture du débarcadère correspondent avec celles du montage et du démontage.

Transport de marchandises interne

Aucun transport de marchandises n'est toléré durant les heures d'ouverture du salon.

VOCA Bureau d'administration

825 rue St-Pierre, Terrebonne, Qc, J6W 1E6

Tél. : 450-965-9795 | www.vocamode.ca | info@vocamode.ca

Manutention

Centrexpo Cogeco est le seul à pouvoir faire usage de chariots élévateurs ou d'appareils de levage motorisés. Pour commander un service de manutention par chariot élévateur motorisé, veuillez communiquer avec nous, info@vocamode.ca.

Si vous souhaitez assurer vous-même la manutention de votre matériel, des chariots manuels seront mis à votre disposition au débarcadère, sous le principe du premier arrivé premier servi. Chaque exposant est responsable de rapporter le chariot utilisé suite à l'usage.

Entreposage

Suite au montage, tout exposant souhaitant entreposer du matériel doit l'identifier et le laisser dans l'allée. Tout matériel non identifié sera automatiquement jeté.

Le matériel entreposé sera retourné aux exposants sur une base aléatoire selon l'horaire de démontage établi par l'organisateur.

Les boîtes, caisses et autres contenants vides doivent être empilés dans un lieu d'entreposage désigné par les responsables de l'exposition. Aucun de ces contenants ne sera toléré sur les côtés, l'arrière ou à l'intérieur des kiosques.

Par mesure de sécurité, seuls les employés du Centrexpo Cogeco Drummondville ont accès à l'entrepôt.

Sécurité

Les exposants conviennent qu'en aucun cas le personnel de l'établissement n'assumera la surveillance des biens exposés ou de tout autre bien que l'exposant, son personnel ou ses mandataires auront laissé sur les lieux. L'exposant assumera intégralement cette responsabilité en tout temps et à ses frais.

Premiers soins

L'établissement dispose d'une salle de premiers soins que le promoteur pourra utiliser, selon la disponibilité, pendant les jours d'occupation prévus dans notre établissement.

Services exclusifs

Les exposants s'engagent à respecter les droits consentis à diverses personnes ou compagnies concernant certains services offerts en exclusivité dans l'établissement.

Les services suivants sont fournis en exclusivité par le Centrexpo Cogeco Drummondville ou par ses sous-traitants, concessionnaires et fournisseurs exclusifs : les services alimentaires et de casse-croûte, les services de bar, les services d'entretien général, les services électriques, la location de scène, les services d'accrochage, les services de plomberie, les services de téléphonie et de câblage, les services internet, les réglages d'utilisation des systèmes de son intégrés du Centrexpo Cogeco Drummondville, les services par appareil(s) de manutention motorisé(s) ainsi que l'installation de bannières ou d'éléments attachés à la structure de l'établissement.

Services alimentaires

Casse-croûte et restaurant sur le site (service exclusif).

L'horaire et les heures d'ouverture du casse-croûte et du restaurant vous seront partagés dans des communications futures.

VOCA Bureau d'administration

825 rue St-Pierre, Terrebonne, Qc, J6W 1E6

Tél. : 450-965-9795 | www.vocamode.ca | info@vocamode.ca

Animaux

À l'exception des chiens guides, aucun animal ne peut entrer dans l'édifice et dans les lieux loués sans le consentement écrit, au préalable, du Centrexpo Cogeco Drummondville, lequel pourra refuser à sa seule discrétion.

Assurances

L'exposant doit posséder ses propres assurances « responsabilité ». Le Centrexpo Cogeco Drummondville n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels aux produits, kiosques, équipements ou décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble, et ce, quelle qu'en soit la cause.

Nettoyage et entretien ménager des kiosques

Quand les lieux sont utilisés pour un salon ou une exposition, seules les allées de circulation et les aires de repas font l'objet d'un entretien et d'un nettoyage normal. Les exposants ont la responsabilité de laisser dans l'allée, à la fermeture du salon, les corbeilles qu'ils souhaitent faire vider.

L'établissement effectuera à la demande de l'exposant et aux frais de celui-ci, l'entretien ménager des kiosques. L'établissement facturera directement les exposants qui feront la demande de service d'entretien ménager de leur kiosque par bon de commande dûment accepté. Pour commander ce service, appelez au 819 477-5880 ou encore écrivez un courriel à info@centrepocogeco.ca.

Règles de prévention des incendies

Les systèmes de protection des incendies installés ont été conçus pour protéger contre les risques inhérents aux événements. L'objectif de ces règles est de limiter ces risques à un niveau pouvant être contrôlé par les systèmes. Ces règles seront strictement mises en application par l'établissement et s'appliqueront à tous événements ouverts ou non au public.

Important : Le Locataire de même que ces exposants, s'il y a lieu, sont tenus de lire et de comprendre les règles de prévention des incendies qui seront acheminées dans un document distinct.

Matériaux interdits

Tout matériel inflammable ou matériel contraire aux règlements du Service de sécurité incendie de la Ville de Drummondville ou toute autre autorité gouvernementale ne pourra être exposé ou apporté dans l'établissement.

Tout matériel devant servir à la décoration ou à un usage publicitaire devra d'abord être ignifugé, et son usage sera en accord avec le règlement des Services d'incendie de la Ville de Drummondville régissant l'activité dans les édifices publics.

Pour connaître la liste complète des matériaux interdits, veuillez communiquer avec le promoteur : info@vocamode.ca.

Équipement électrique

Tous les appareils, fils et raccordements électriques doivent être conformes au Code de l'électricité du Québec et au Code canadien de l'électricité.

Internet

Le Centrexpo Cogeco offre une connexion de courtoisie gratuite (WiFi partagé de 1 MBPS). Il est possible d'obtenir un service internet plus performant que le service internet de courtoisie.

VOCA Bureau d'administration

825 rue St-Pierre, Terrebonne, Qc, J6W 1E6

Tél. : 450-965-9795 | www.vocamode.ca | info@vocamode.ca

Notez qu'il est strictement interdit de faire usage d'un routeur pour distribuer ou redistribuer du WiFi.

Statut et règlement des expositions – par le promoteur

Les règlements des expositions s'appliquent à tous les exposants. La Direction se réserve le droit d'expulser un exposant ne respectant pas les règlements.

1. Tous les exposants doivent **respecter les heures d'ouverture et de fermeture** du salon inscrites dans le Manuel de l'exposant.
 - 1.1. Le démontage ainsi que la sortie des collections **ne sont pas autorisés avant la fermeture complète** de l'événement.
2. Il est **défendu aux exposants de servir des boissons alcoolisées** pendant les heures d'exposition.
3. La totalité des frais relatifs à votre participation devra être **acquittée 30 jours avant l'événement**.
4. **Toute annulation** de votre participation doit nous être **communiquée** le plus rapidement possible, **par courriel au info@vocamode.ca**.
 - 4.1. Pour **toute annulation à moins de 30 jours de l'événement**, vous devrez payer **la totalité des frais facturés**.
5. Par mesure de sécurité, **les allées doivent être complètement dégagées**. Ce règlement est imposé par le service des incendies et nous devons déplacer vos présentoirs ou autres installations si vous ne respectez pas les limites de vos kiosques.
6. Pour la prévention des incendies, **les tapis, toits des chapiteaux et toutes toiles ou rideaux habillant ou meublant les kiosques doivent être ignifugés, c'est-à-dire qu'ils doivent être traités pour devenir incombustibles**.
7. **L'exposant doit posséder ses propres assurances « responsabilité »**. VOCA n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels aux produits, kiosques, équipements ou décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble, et ce, quelle qu'en soit la cause.

VOCA Bureau d'administration

825 rue St-Pierre, Terrebonne, Qc, J6W 1E6

Tél. : 450-965-9795 | www.vocamode.ca | info@vocamode.ca